

GUIDE DE L'UTILISATEUR DE LA PISCINE

CONSIGNES POUR LES BAINS LIBRES

Accompagnement

Un enfant de 7 ans et moins doit être accompagné et à portée de main d'une personne responsable (16 ans et plus) dans l'eau.

Matériel

- Les objets gonflables ne sont pas autorisés.
- Les masques de plongée doivent être clairement identifiés « tempered » pour être permis.
- Lors des bains en longueur, il est permis d'amener une planche, un pull-buoy, un tuba, des palmes et des plaquettes d'entraînement.

Vestiaires et piscine

Il est interdit de :

- Manger, fumer, vapoter ou mâcher de la gomme;
- Avoir en sa possession un contenant de verre;
- Courir ou bousculer les autres;
- Prendre des photos ou de filmer;
- Laisser votre cadenas barré sur un casier;
- D'amener votre poussette dans le vestiaire et dans l'enceinte de la piscine;
- Porter des chaussures provenant de l'extérieur;
- D'entrer dans le vestiaire du sexe opposé pour un adulte.

La Ville de Pont-Rouge se dégage de toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou de bris pouvant survenir dans ses installations.

Qualité d'eau et conseils pratiques

- Le port d'une couche de bain étanche est obligatoire pour les enfants de 2 ans et moins;
- Le costume et le casque de bain sont obligatoires pour tous;
- Ne pas porter de sous-vêtements ou de chandails qui ne sont pas conçus spécifiquement pour la piscine;
- Il est obligatoire de prendre une douche avant d'entrer dans l'eau;
- Ne pas fréquenter la piscine si vous présentez des signes d'infections cutanées ou de maladies contagieuses, de nausée et/ou de diarrhée.

Lorsqu'un incident fécal ou vomitif se produit, tous les utilisateurs de la piscine doivent sortir de l'eau afin de permettre le traitement de l'eau selon les protocoles. C'est pourquoi nous vous invitons à faire des actions de prévention pour éviter la fermeture de nos installations.

Voici nos conseils :

- 1) Prendre un repas léger au moins une heure avant l'activité;
- 2) Évitez de fréquenter si on se sent malade (maux de cœur, maux de ventre);
- 3) Allez à la toilette juste avant l'activité;
- 4) Prendre une douche juste avant l'activité;
- 5) Pour les enfants portant un ballon dorsal, s'assurer que l'attache est à la hauteur de la taille pour bien dégager le visage hors de l'eau et ainsi ne pas avaler de l'eau.

Interruption et annulation d'activités

Certaines situations, hors de notre contrôle (bris mécanique, tempête de neige, qualité de l'eau, etc.), nous obligent à annuler un ou des cours.

- Si 50 % et plus du temps d'enseignement du cours a été donné, il n'y aura pas de reprise de cours à la fin de la session, aucun crédit ou remboursement ne sera émis;
- Si moins de 50 % du temps d'enseignement du cours a été donné, le cours sera entièrement repris à la fin de la session, au même horaire, si cela est possible. Si l'administration n'est pas en mesure de planifier une reprise de cours, un crédit-loisirs sera appliqué à votre dossier. Il n'y a aucune possibilité de remboursement.

En cas de doute sur la tenue de l'activité lors de mauvais temps, il est de votre responsabilité de communiquer avec nous par téléphone ou de consulter le [site Internet](http://www.ville.pontrouge.qc.ca) de la Ville de Pont-Rouge (www.ville.pontrouge.qc.ca). L'information sera également disponible sur la [page Facebook](#) de la Ville de Pont-Rouge.

CONSIGNES POUR LES COURS DE NATATION

Confirmation de cours

Dans la semaine précédant le début des cours, vous recevrez une confirmation téléphonique de votre inscription.

Veuillez prendre note que les places sont limitées. De plus, un minimum de personnes doit s'inscrire pour assurer la tenue d'une activité de natation et il y a un maximum de places offertes pour la majorité des activités. L'administration de la piscine se réserve le droit d'annuler une activité pour laquelle le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

Personnel aquatique

Les membres de notre personnel peuvent enseigner des cours différents d'une session à l'autre car ils ont été formés pour tous les niveaux du programme. Nous ne pouvons donc pas garantir ou divulguer leurs noms. L'affectation du personnel se fait après la période d'inscription.

Matériel requis :

- Costume de bain;
- Casque de bain;
- Ballon dorsal si nécessaire;
- Lunettes de natation recommandées à partir du niveau Préscolaire 4 et plus;
- Sandales de piscine;
- Serviette;
- Cadenas à votre discrétion pour le casier du vestiaire.

Aide-flottante

Nous privilégions l'utilisation du ballon dorsal pour l'apprentissage de la natation. La ceinture de type hippopotame est permise également. Les flotteurs aux bras ne sont pas permis dans les cours de natation.

Accueil

Nous prenons les présences à votre arrivée à la réception. Arrivez à l'avance lors du premier cours pour que nous vous informions du nom du moniteur du cours de votre enfant. Il est possible de se procurer des articles de piscine tels que : lunettes de natation, casque de bain, ballon dorsal, cadenas, bouchons d'oreilles, etc.

Parent accompagnateur en piscine

- Les enfants participant aux cours suivants devront être accompagnés dans l'eau par une personne de 16 ans et plus : Initiation poupon, Parent-enfant 1-2-3;
- Les accompagnateurs doivent porter obligatoirement un maillot et un casque de bain;
- Pour les enfants en mesure de marcher, il est préférable de se déplacer main dans la main sur le bord de la piscine. Par mesure de sécurité, évitez de transporter l'enfant dans vos bras.

Spectateurs

Les parents sont invités à regarder le déroulement des cours de leur(s) enfant(s) à partir de la mezzanine. Pour accéder au vestiaire et/ou à la mezzanine, vous devrez enlever vos chaussures d'extérieur toute l'année durant, c'est pourquoi nous vous invitons à amener des sandales. Prenez note que, pour une raison de sécurité et de réglementation, vous ne pouvez pas observer les cours de natation au bord de la piscine. Pour cette même raison, un enfant, ne participant pas à un cours, ne peut pas attendre sur le bord de la piscine.

Si vous avez des suggestions ou des particularités pour intervenir auprès de votre enfant, nous vous invitons à en discuter avec le moniteur/la monitrice avant le cours. Une fois le cours commencé, nous vous suggérons de laisser à l'enfant et au moniteur/monitrice un certain temps pour s'adapter.

Reprise de cours

Prenez note qu'en cas d'absence à un cours (motivée ou non), il n'est pas possible de le reprendre, de le déplacer, d'avoir un crédit ou un remboursement. *N.B. au sujet des cours de groupe adultes, voir le document remis en début de session par la réception.*

Rencontre de parents

Les parents sont invités à rencontrer le moniteur ou la monitrice de leur enfant deux fois pendant la session, soit à la fin du quatrième cours pour discuter des progrès de l'enfant et lors du dernier cours de la session.

Carnets pour les enfants

Les participants qui ont déjà un carnet de progression sont priés de l'apporter au premier cours. Les carnets des enfants absents lors du dernier cours de la session seront remis au prochain moniteur ou seront disponibles à la réception. Prenez note qu'il y a un délai de traitement et qu'aucun carnet ne sera envoyé par la poste. Nous ne sommes pas responsables des pertes.